

CODE DIPLOME : 32033426

CODE RNCP : 37890

OBJECTIFS

Le titulaire du BTS Tourisme est un professionnel pouvant :

- informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ;
- finaliser la vente de prestations touristiques et en assurer le suivi commercial ;
- créer et promouvoir des produits touristiques ;
- accueillir et accompagner des touristes ;
- collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

ENTREPRISE D'ACCUEIL

- **Entreprises de tourisme** : les agences de voyages, les tours opérateurs, les plateaux d'affaires, les centrales de réservation, les structures de tourisme associatif, les bureaux d'escale de croisiéristes, les parcs d'attraction et sites de loisirs, les loueurs de véhicules de tourisme ou de loisirs, les entreprises spécialisées dans la vente de coffrets cadeaux (tourisme ou loisirs), ...
- **Organismes de tourisme territoriaux liés à des institutions locales, régionales, voire nationales et internationales** les offices de tourisme, les comités départementaux et régionaux du tourisme, les agences de développement touristique, les parcs naturels, les sociétés d'économie mixte dans le secteur du tourisme, les associations de développement patrimonial ou touristique (écomusées, routes touristiques, ...), ...
- **Entreprises de transport de personnes** pour une partie de leur activité : les autocaristes ; les compagnies aériennes et les gestionnaires des aéroports ; les transporteurs maritimes et fluviaux, les croisiéristes, les gestionnaires de ports de croisière ou de plaisance ; les gestionnaires de télécabines ; les transporteurs ferroviaires;
- **Entreprises d'hébergement** pour une partie de leur activité, telles que les clubs et villages vacances, l'hôtellerie de plein air, les résidences de tourisme social, les chaînes hôtelières (pour la partie activités touristiques et séminaires), les centres de congrès et d'affaires.

CERTIFICATEUR	NIVEAU de SORTIE
<p>Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Date de l'enregistrement : 24-07-2023 Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2028</p>	<p>Titre reconnu par l'État de niveau 5, équivaut à un BAC+2</p>

CONTACT CFP-CFA MONTPLAISIR

14 rue B.de Laffemas, BP 20072, 26903 Valence CEDEX 9

04.75.82.16.90

secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org

www.cfp-montplaisir.org

Responsable pédagogique : Manon Fouré – manon.foure@ensemble-montplaisir.org

Directrice du CFA : Nathalie Cornut-Chauvinc – nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org

DURÉE DE LA FORMATION

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

1 350 heures (sur 2 ans)

Démarrage en septembre

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

1124 heures (sur 2 ans)

Démarrage en septembre

Autres situations :
nous contacter !

COÛT DE LA FORMATION

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences :
7652 €

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

9,90 eurosTTC/heure
TVA non applicable selon l'Art.293b du code général des impôts

DURÉE DU CONTRAT

2 ans, modulable en fonction du positionnement*
(jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap

RYTHME DE L'ALTERNANCE

En moyenne 1 semaine au CFP/CFA, 1 semaine en entreprise. Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise. Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription

PRÉREQUIS

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : Titulaire d'un bac général, technologique ou professionnel.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- **Âge** : jusqu'à 25 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : Titulaire d'un bac général, technologique ou professionnel.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation par alternance.

Les formateurs construisent des séquences d'apprentissage selon le programme de formation et le métier préparé. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

- Trois visites de suivi sont menées par les formateurs durant la formation, et un dialogue régulier est noué avec les tuteurs.
- Pédagogie active privilégiant :
 - Les mises en situation (exercices pratiques, jeux de rôle)
 - La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
 - Une organisation coopérative des apprentissages
 - Accompagnement personnalisé
 - Environnement numérique de travail : Ecole Directe et Teams

CONTENU de la FORMATION

Matières générales :

- Culture générale et expression
- Anglais

Matières professionnelles :

- Tourisme et territoires
- Gestion de la relation clientèle touristique
- Élaboration d'une prestation touristique
- Gestion de l'information touristique
- Atelier de professionnalisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION CERTIFICATIVES/SESSION D'EXAMEN

Afin d'aider l'apprenti(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves/BTS Blancs, Questionnaire oral..)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage/Tuteur)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée
- 4 conseils de formation et 4 bulletins de notes

Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 : Culture générale et expression	2	Ponctuelle	Ecrite
E2 : Communication en langues vivantes étrangères	4		
• LVE A: Anglais	2	CCF	Orale
• LVE B (1)	2	CCF	Orale
E3 : Tourisme et territoires	3	Ponctuelle	Ecrite
E4 : Gestion de la relation clientèle touristique	4	Ponctuelle	Orale
E5 : Élaboration d'une prestation touristique	5	Ponctuelle	Ecrite
E6 : Gestion de l'information touristique	3	CCF	Orale
Ef 1: Langue vivante étrangère (2)		Ponctuelle	Orale
Ef2 : Parcours de professionnalisation à l'étranger		Ponctuelle	Orale

(1) Les langues vivantes concernées sont, au choix du candidat, une des langues suivantes : allemand, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe.

(2) La langue vivante étrangère facultative est obligatoirement différente des langues A et B.

Les candidats titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'un diplôme national de niveau III ou supérieur seront, à leur demande, dispensés de subir l'épreuve U1 - Culture générale et expression.

RÉFÉRENCES : TAUX MOYENS DU CFP MONTPLAISIR

	2025	2024	2023
Taux de réussite - Toutes formations en alternance CFP/CFA Montplaisir	87,5%	80,0%	74,2%
Taux de réussite BTS TOURISME - CFP/CFA Montplaisir	100,0%	75,0%	~
Taux de présentation à l'examen	100,0%	100,0%	~
Taux de réussite BTS TOURISME - ACADEMIQUE	87,0%	82,9%	90,1%
Parcours Post-formation - BTS TOURISME CFP/CFA Montplaisir			
* Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation			
Taux d'insertion professionnelle global*	33,3%	60,0%	~
Dont taux d'insertion professionnelle par l'apprentissage*	16,7%	0,0%	~
Taux de poursuite d'étude hors apprentissage*	16,7%	20,0%	~
En recherche d'emploi ou autres (cesure,...)*	50,0%	20,0%	~

~ Pas de promo sortante en 2023

APRÈS LA FORMATION

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES / PASSERELLES :

BACHELOR (3ème année) : Marketing et communication, Conseiller financier et gestion de patrimoine, Management et gestion des ressources humaines.

LICENCES PROFESSIONNELLES :

- Guide conférencier
- Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques ;
- Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires ;
- Métiers du tourisme et des loisirs ;
- Tourisme et loisirs sportifs.

DÉBOUCHES PROFESSIONNELS :

- **Les emplois liés à l'offre de destinations** : conseiller voyages ; agent réceptif ; agent d'escale ; guide accompagnateur ; agent d'exploitation (ou de planning) ; gestionnaire aérien ; chargé de marketing ; chargé de communication ; chargé de promotion ; commercial ; chargé de qualité/SAV ; ...
- **Les emplois liés à la conception de l'offre par les organismes de tourisme liés à un territoire** : conseiller en séjour ; animateur de tourisme local ; chargé d'animation numérique de territoire ; chargé de promotion du tourisme local ; agent de développement touristique ; ...
- **Les emplois liés à l'hébergement, aux déplacements touristiques et à l'accueil sur des sites de loisirs** : technicien d'accueil touristique ; employé de loisirs ou d'attraction ; agent de vente et de réservation ; gestionnaire d'équipement ou de site (culturel, de loisirs ou de